DROITS ET INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

2 jours

FACILITER L'EMBAUCHE ET L'ACCUEIL DES SALARIÉS HANDICAPÉS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

TRAVAIL ET HANDICAP EN FRANCE

› Définition, clichés, classification handicap
› Principales réformes sur le handicap
› Les chiffres du handicap

LE "TRAVAILLEUR EN SITUATION DE HANDICAP" DANS L'ENTREPRISE

› La RQTH
› Le recrutement facilité
› Les bénéfices pour le salarié
› Divers aménagements et adaptations
› Le statut : conditions de travail, rupture du contrat de travail, incidence sur la retraite

LES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS, DROITS ET OBLIGATIONS

› À l'extérieur de l'entreprise
  – la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : organisation et missions
  – l'inspection du travail
  – l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH) et structures rattachées
  – les entreprises du milieu adapté ou protégé
› À l'intérieur de l'entreprise
  – l'employeur et l'encadrement (obligation de prévention, de protection, interdiction des discriminations)
  – le médecin du travail : apports de la loi du 17 août 2015
  – les représentants du personnel (CSE)

OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

› OETH : les entreprises assujetties
› Emploi direct des travailleurs handicapés (CDI, CDD, intérim...)
› Alternatives : sous-traitance, stagiaires, accords agréés, dépenses déductibles, contribution AGEFIPH
› Déclaration annuelle de l'emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) : élaboration, contrôle et sanctions

AIDES À L'EMPLOI ET AU MAINTIEN DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

› Les aides AGEFIPH
  – aides ponctuelles individuelles, matérielles, techniques, humaines ou de formation, Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap (RLH)
  – aides dans le cadre d'une convention
› Les aides dans le cadre du droit à compensation

ÉTAPES DE CONSTRUCTION D'UN PROJET GLOBAL D'INTÉGRATION ET DE MAINTIEN DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

› Les acteurs
› Le diagnostic
› Le plan d'action
› L'évaluation

Chacun des points traités fera l'objet d'illustrations concrètes, d'études de situations rapportées par les participants, de cas pratiques...

C3S Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

OBJECTIFS

- Évaluer les apports de la loi Avenir professionnel et de ses décrets.
- Connaître les différents interlocuteurs institutionnels et leurs apports dans la démarche d'intégration.
- Optimiser la gestion des aides financières à l'embauche et au maintien des personnes handicapées et connaître les rubriques de la déclaration annuelle.
- Comprendre l'intérêt d'accords agréés par l'Agefiph.
- Combiner les éléments juridiques, financiers et organisationnels pour une réelle politique d'intégration.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une pédagogie basée sur l'alternance d'exemples, d'apports pratiques et l'échange d'expérience entre les participants
- Des exemples et des cas concrets de dispositifs mis en place pour les travailleurs handicapés inspirés de l'expérience d'entreprises
- Une formation pratique présentant des solutions opérationnelles et faciles à mettre en place

PUBLIC ET PRÉREQUIS

DRH, responsables et collaborateurs RH, chargés de mission handicap, psychologues du travail, membres de la CSSCT, médecins et infirmier(e)s du travail , assistantes sociales

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

Informations et inscriptions : Isabelle ROCHE - Appel gratuit: 0800 400 460 - Fax: 02 43 23 77 07 - formation@gereso.fr
Cette formation en intra : Tél. : 02 43 23 59 89 - intra@gereso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*